

Les milieux humides, des habitats exceptionnels pour la faune

Les milieux humides sont souvent l'objet d'une utilisation qui cause des perturbations à tous les maillons de l'écosystème, du plus petit insecte jusqu'à l'humain. Plusieurs milieux humides sont creusés ou remblayés, les sols sont imperméabilisés et les rives sont artificialisées au profit de la construction de routes, de quartiers résidentiels, de marinas ou pour drainer des terres agricoles. La modification de ces zones, même de façon minimale, peut affecter radicalement la présence et l'abondance d'un grand nombre d'espèces.

Le maintien de la santé des milieux humides est un gage de la qualité de notre environnement. Il est nécessaire de préserver leur intégrité en favorisant les aménagements qui privilégient le caractère naturel de ces milieux ou encore leur rétablissement si le milieu est dégradé.

Que pouvons-nous faire pour préserver les milieux humides ?

Avant d'effectuer une intervention dans un milieu humide, assurez-vous d'avoir toutes les **autorisations nécessaires**.

En vertu de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* et de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, certaines activités prévues en milieux aquatiques, humides ou riverains sont sujettes à l'obtention d'un permis municipal et/ou du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et/ou du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

Aucune construction ne devrait empiéter sur le littoral et seuls les ouvrages qui permettent la libre circulation des eaux devraient être encouragés. Par exemple, les fondations de quai en béton doivent être évitées de façon à ne pas porter atteinte à l'habitat du poisson.

Si toutefois des travaux doivent être effectués :

- Le faire lorsque le niveau de l'eau est au plus bas ;
- Isoler la zone d'intervention pour limiter la dispersion des sédiments ;
- Ne pas intervenir sur des sites de frai ;
- Ne pas intervenir pendant les périodes de reproduction ou de nidification des animaux.

■ Saviez-vous que :

Dans certaines régions du Canada, 70 % des milieux humides en milieu urbain et agricole ont disparu !

Canards Illimité Canada

Saines pratiques à encourager pour préserver les milieux humides :

- Ne pas nourrir les canards et autres animaux ;
- Éviter la circulation de véhicules motorisés et de machineries ;
- Éviter l'accès des animaux d'élevage aux milieux humides à l'aide de clôtures ou de plantations d'arbres ;
- Ne pas appliquer de pesticides, fertilisants et autres produits toxiques ;
- Conserver une bande riveraine naturelle et suffisamment profonde ;
- Conserver les chicots car ils peuvent être utilisés par les oiseaux (perchoir, nidification).

Différentes **options de conservation** s'offrent aux propriétaires de milieux humides tels que la servitude de conservation, le don de terrain, l'entente de gestion ou d'aménagement de même que la vente ou la location de terres. Des avantages fiscaux peuvent même s'y rattacher !

Protégeons maintenant ces milieux plutôt que de payer plus tard pour des biens et des services écologiques perdus !

LA PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES EST L'AFFAIRE DE TOUS !



Pour plus d'informations, visitez le www.cobali.org

Protéger l'eau, pour la vie!